

Communiqué de presse Paris, le 28 septembre 2017

Habitat et Hébergement : amplifier le dialogue avec les collectivités locales, premier atelier territorial de l'habitat et de l'hébergement

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a réuni, ce jour, le premier atelier territorial de l'habitat et de l'hébergement. Cette nouvelle instance de dialogue et de concertation s'inscrit dans l'ambition de la politique du logement et de l'hébergement menée par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires.

« Il s'agit avant tout de construire une relation de confiance avec les territoires et leurs élus, afin de discuter et d'étudier en profondeur les projets d'habitat et de logement de notre région. Cela s'inscrit dans le cadre de la poursuite du dialogue engagé avec les collectivités locales autour du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) » a souligné Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Mobilisation et dialogue de tous les acteurs

Étaient conviés à cette première réunion des représentants des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de Grande couronne, du conseil régional d'Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris, des conseils départementaux, de l'Association des maires d'Île-de-France et de ses unions départementales, les préfets de département, ainsi que les professionnels membres du Comex logement.

Ces ateliers, dont les réunions auront lieu au cours des prochains 18 mois, seront des lieux de réflexion avec les élus franciliens autour des grands enjeux de l'habitat et de l'hébergement, afin de partager les constats et de dégager des pistes d'action communes.

Rénovation, répartition, construction, les sujets clés des Ateliers

Parmi les thèmes qui seront abordés dans les prochains ateliers :

• les interventions sur le parc privé, sous l'angle de son amélioration mais aussi du maintien de sa vocation sociale ;

- les conditions de développement de l'offre de logements dans un tissu urbain densifié (sur-élévation, transformation de bureaux en logements, création de nouveaux droits à construire);
- la rénovation énergétique du parc de logements existants ;
- l'amélioration de la répartition sur le territoire régional de l'offre d'habitat et d'hébergement, dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'équilibre entre habitat et emploi.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france @Prefet75 IDF